

La gestion de vos comptes

LES RELEVES DE COMPTES (Tarifs mensuels)

- Envoi mensuel	Gratuit
- Envoi bi mensuel	2,50 €
- Envoi décadaire	4,50 €
- Envoi hebdomadaire	6,70 €
- Envoi journalier	22,35 €
- Turbo mail (envoi relevé deux fois par semaine par courrier électronique)	
- abonné Cyber	1,50 €
- non abonné Cyber	3,00 €
- Extrait en agence ou duplicata (par extrait)	0,80 €

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Délivrance de chéquier	Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier	Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception
- Mise à disposition (par opération)	14,00 €
- Frais de tenue de compte (par trimestre)	8,20 €

Percus sur tous les comptes sauf ceux toujours créditeurs avec des mouvements dans le trimestre et qui sont soit équipés d'un produit d'épargne monétaire, soit créditeurs en moyenne de plus de 300 € sur le trimestre.

LES FRAIS SUR MOYENS DE PAIEMENT

• Gamme de moyens de paiement alternatifs

Baséo Banque Populaire offre destinée aux clients sans chéquier incluant :

- une carte Electron	
- avis de prélèvement et TIP en nombre illimité	
- deux virements occasionnels externes par mois	
- deux virements permanents externes par mois	
- un chèque de banque par an	
Cotisation mensuelle	2,25 €
si options :	
- Monéo dédié	2,75 €
- Cyber Plus Budget	3,49 €
- Monéo dédié et Cyber Plus Budget	3,99 €

• Les retraits (par opération)

- Retrait guichet chèques circulaires	15,00 €
- Frais par retrait en euros à un DAB d'une banque hors Groupe Banque Populaire et située dans l'E.E.E.*, au-delà de 5 retraits/mois/carte	1,00 €

• Les virements (par opération)

- Frais sur virement occasionnel interne	Gratuit
- Frais sur virement permanent interne	Gratuit
- Frais sur virement occasionnel externe (bénéficiaire en France) ⁽¹⁾	3,72 €
- Frais sur virement permanent externe	1,10 €
- Frais sur virements externes saisis via Cyber	0,45 €

LES FRAIS LIÉS AUX INCIDENTS

Sauf accord préalable de la banque, toute opération se présentant au débit de votre compte ne sera effectuée que dans la limite du solde créditeur disponible. En cas d'indisponibilité ou d'insuffisance de provision, elle donnera lieu à la perception de frais selon nos tarifs et conditions.

- Frais de traitement d'une opération sur compte non provisionné, indisponible ou traitement d'une opération irrégulière	
- par opération (dans la limite de 30 par mois)	10,22 €
- Frais par prélèvement et TIP payé	18,50 €

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	10,00 €
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision incluant :	
- les frais et commissions de rejet et de régularisation du chèque	
- les frais de constitution de dossier et d'inscription au fichier des chèques impayés tenu par la Banque de France	
- les frais d'envoi de la lettre d'injonction	
- les frais de certificat de non-paiement éventuel	
- les frais de gestion du compte en interdiction	
• montant du chèque inférieur à 50 €	30,00 €
• montant du chèque supérieur à 50 €	70,00 €
- Frais sur chèque émis et payé après une lettre d'injonction	30,00 €
- Frais par chèque impayé autre que sans provision	16,23 €
- Incidents sur prêts :	
- Frais pour échéance impayée	25,38 €
- Frais de relance sur échéance impayée	14,17 €
- Frais de mise en place par saisie-attribution ou par avis à tiers détenteur	116,63 €
- Frais de mainlevée par saisie-attribution ou par avis à tiers détenteur	116,63 €

LES FRAIS SUR OPÉRATIONS DIVERSES

• Les chèques

- Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50 €
- Taxe sur formule de chèque non barré	1,53 €
	par formule

• Les oppositions

- Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur ou frais d'opposition sur prélèvement :	
A la mise en place de l'opposition :	8,90 €
+ Frais semestriels	8,90 €
- Frais d'opposition carte par le porteur	17,80 €

• Les frais de succession

- Avoirs inférieurs à 3 000 €	65,10 €
- Avoirs compris entre 3 000 € et 15 000 €	141,30 €
- Avoirs supérieurs à 15 000 €	306,90 €

• Divers

- Frais de recherche de documents	15,55 €
- Frais d'information annuelle des cautions	44,65 €
- Frais d'édition d'une échelle papier	8,95 €
- Frais de fabrication de carte en urgence	15,00 €
- Frais d'envoi de courrier recommandé	Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception

- Frais de location de coffre-fort (selon volume et capitaux assurés)	
- Mini	58,60 €
- Maxi	275,25 €

Les cartes

Cotisations annuelles	
- Carte Locale	Gratuite
- Carte Point Argent	16,00 €
- Carte Cirrus	18,00 €
- Carte Electron	27,50 €
- Carte Bancaire Nationale à débit immédiat (2)	31,00 €
- Carte Bancaire Nationale à débit différé (2)	38,00 €
- Carte Bancaire Internationale à débit immédiat	36,00 €
- Carte Bancaire Internationale à débit différé	42,00 €
- Carte Premier à débit immédiat	118,00 €
- Carte Premier à débit différé	122,00 €
- Carte Infinite	320,00 €

(2) Uniquement en renouvellement

- Porte monnaie électronique (MONEO) sur une carte dédiée	6,00 €
- Cotisation Carte de crédit Réserve Plus	17,00 €
- Service e-carte bleue	12,00 €

Les services

• Abonnement des services de banque à distance : (tarif abonnement par mois)

- Tonalité Plus (coût de communication 0,337 €/minute)	Gratuit
- Moviplus	3,82 €
- Cyberplus Budget	3,60 €
- Cyberplus Gestion	4,60 €
- Téléplus (coût de communication 0,196 €/minute)	3,81 €
- SMS Plus	Gratuit
(0,35€/envoi + prix du SMS)	

Autres services (cotisations annuelles) :

- Crescendo (épargne automatique)	27,82 €
- Service extrabancaire Privilège (3) (Service Shopping, Service Voyages, Garantie Plus)	114,00 €
- Service extrabancaire Prestige (3) (Service Shopping, Service Voyages, Garantie Plus, Réservation Hôtels)	162,00 €
- Carnet de Bord	8,31 €
- BP Info (infos juridiques et pratiques)	4,89 €

La prévoyance

• PROTECTION DES MOYENS DE PAIEMENTS

- Sécuriplus	25,00 €
- Securiplus co-titulaire	12,50 €

• ASSURANCES DÉCÈS

- Pack assurance Privilège	62,50 €
- Pack assurance Prestige	64,03 €
- Fructi-Facilités	18,60 €
- Fructi-Facilités Crédit	
- Accident et maladie	0,60 % du montant garanti mini 18 €
- Accident	0,12 % du montant garanti

Les conventions de relation

• Cotisation à une offre groupée de prestations (tarif abonnement par mois) :

- Passpop 12-16 ans	
- Livret d'épargne, carte locale de retrait	Gratuit
- Passpop 16-18 ans	
- Compte épargne, carte Cirrus, Sécuriplus	1,50 €
- Equipage Horizon - offre jeune	
Sécuriplus, compte épargne et crescendo, Cyberplus budget, avec une des cartes suivantes :	
- Carte Electron	2,39 €
- Carte nationale débit immédiat (2)	2,53 €
- Carte nationale débit différé (2)	2,82 €
- Carte internationale débit immédiat	2,74 €
- Carte internationale débit différé	2,99 €
- Equipage Préface	
- Carte nationale (2)	
ou carte Electron, Sécuriplus, Compte épargne et Crescendo, Carnet de bord, BP Infos	6,20 €

(3) Service Shopping, Service Voyages, Garantie plus, Réservation Hôtels peuvent être souscrits séparément aux prix respectifs annuels de 53 €, 45 €, 16 €, 48 €.

- Equipage Privilège	
Carte bancaire VISA ou Mastercard, Sécuriplus, Cyber-plus budget, Compte épargne et Crescendo, Carnet de bord, BP Infos, Pack-assurances Privilège, Services extra-bancaires (Shopping, Voyages, Garantie plus)	9,70 €
- Equipage Prestige	
Sécuriplus, Cyber-plus budget, Compte épargne et Crescendo, Carnet de bord, BP Infos, Pack-assurances Prestige, Services extra-bancaires (Shopping, Voyages, Garantie plus, Réservation d'hôtels) avec une carte bancaire :	
• Premier	14,80 €
• Infinite	30,00 €

Dates de valeurs applicables aux principales opérations

• A toute opération faite sur le compte, au débit comme au crédit, est attribuée une date de valeur calculée à partir de la date d'enregistrement "J" de l'opération. L'écart éventuel correspond pour la banque aux délais de traitement, d'encaissement et de décaissement. Cette date de valeur est utilisée pour le calcul des éventuels intérêts débiteurs.

LES OPERATIONS	LES VALEURS APPLIQUEES
Versement d'espèces Guichet	Date du versement
Chèques remis	- sur BP2L J + 2 jours ouvrés - autres banques J + 3 jours ouvrés
Réception d'un virement	Date de réception
Retrait d'espèces Guichet	Date de retrait
Retrait d'espèces DAB ou GAB	Date de retrait
Paiement d'un chèque	Date de réception du chèque
Paiement d'un prélèvement	Date de règlement
Emission d'un virement	Date d'exécution
Virement interne	Valeur compensée
Paiement par carte bancaire à débit immédiat	Débit jour de réception à la banque et date de valeur jour.
Paiement par carte bancaire à débit différé	Les achats effectués par carte bancaire sont comptabilisés jusqu'au dernier jour ouvré du mois et débités le dernier jour ouvré du mois avec date de valeur dernier jour ouvré du mois.

Les Crédits

DÉCOUVERTS EN COMPTE - INTÉRÊTS DÉBITEURS

Une position débitrice non autorisée entraîne la perception d'intérêts au taux plafond fixé trimestriellement par la Banque de France pour les prêts à la consommation accordés aux particuliers. Si le découvert non autorisé est supérieur à 1524 €, le taux de référence sera celui publié sous la rubrique « Découverts, prêts permanents, achats, ventes à tempérament ». Ce taux, affiché dans toutes nos agences, est donc sujet à variation trimestrielle. Toute variation est immédiatement applicable.

Par convention particulière, vous pouvez bénéficier d'une autorisation de découvert dont le taux est égal au taux de base de la Banque Populaire Loire et Lyonnais majoré d'une marge. La valeur de ce taux de base, affichée dans toutes nos agences, est actuellement de 7,90 %. Elle est susceptible de variation, toute modification étant portée à votre connaissance trois mois à l'avance. En cas de

(1) Si à destination de l'étranger, voir rubrique « les opérations internationales »

dépassement de l'autorisation de découvert dont vous pouvez bénéficier, les intérêts perçus sur l'encours moyen débiteur excédant le montant autorisé sont calculés au taux conventionnel majoré de deux points.

Les intérêts débiteurs sont calculés selon la méthode des nombres à partir des soldes quotidiens en valeur du compte. Ils sont prélevés automatiquement sur votre compte à la fin de chaque trimestre civil. Leur montant figure sur votre relevé de compte avec indication du taux effectif global.

COMMISSION D'IMMOBILISATION

Son application est limitée aux seuls comptes débiteurs permanents tout au long du trimestre civil. Elle est calculée au taux de 2 % sur le solde moyen débiteur en valeur du trimestre.

FRAIS DE DOSSIER

- Prêts consommation
 - Prêts 1% du montant
 - Mini 64,00 € • Maxi 120,00 €
- Prêts immobiliers :
 - Prêts taux zéro pas de frais de dossier
 - Prêts épargne logement pas de frais de dossier
 - Autres prêts immobiliers 1% du montant
 - Mini 260,00 € • Maxi 915,00 €
- A ces frais s'ajoutent les frais de prise de garantie ainsi que la récupération des frais engagés par la banque (timbres, greffe, enregistrement, nantissement, délégation...)
 - Frais annulation de dossier 0,75 % du montant
 - après acceptation de l'offre plafonné à 155,50 €
 - Main levée de garantie par acte notarié 92,80 €
 - (hors frais pris par le notaire)
 - Main levée de garantie par acte sous seing privé 39,05 €
 - Frais d'avenant désolidarisation, remboursement anticipé partiel, modification de garantie 334,40 €
 - Frais d'avenant pour autres motifs 466,00 €
 - Modification du contrat sans rédaction d'avenant : changement de compte de prélèvement ou de date de prélèvement... 39,05 €

- Tarification Moneyp 2,392 % du montant de la transaction avec un mini de 38,00 €
- Bourse Etrangère 61,00 € de frais fixes +1.50 % du montant de l'achat ou de la vente + frais de courtage Broker variable suivant la place de cotation.

OPÉRATIONS DIVERSES

- Opérations d'attribution, réinvestissement de coupons 13,50 €
- Transfert de titres valeurs françaises (par ligne)
 - mini 45,00 €
- Transfert de titres valeurs étrangère (par ligne) 73,00 €
- Souscription droits valeurs étrangères 92,00 €
- Paiement de coupons valeurs françaises Gratuit
- Paiement de coupons valeurs étrangères 5,98 % du montant
 - mini par ligne 2,00 €
- Frais d'information PEA 18,27 €
- Duplicata IFU, attestation fiscale 16,42 €

DROITS DE GARDE ANNUELS

(Etablis sur la valeur du portefeuille au 31/12)

	Commission fixe/ligne	Commission sur la valeur boursière du portefeuille
Partis sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs Groupe BP	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs françaises hors Groupe BP	13,87 €	0,1196 %
Valeurs étrangères	37,00 €	0,1196 %

Minimum de droits de garde par portefeuille : 54 €
(27 € si uniquement détention de SICAV et FCP du groupe BP)

TARIFICATION DU SERVICE « LINEBOURSE »

TARIFS LINE BOURSE TTC

Bourse France	
- De 1 à 1 500 €	10,76 € (9,57 € pour les 18/25 ans)
- De 1501 à 10 000 €	0,598 %
- Entre 10 001 et 40 000 €	0,538 %
- Au-delà de 40 001 €	0,478 %
Droits de garde	
- Droit de garde	0,054% (prélèvement trimestriel)
- Minimum	22,72 € (-50 % pour les 18/25 ans)
- Maximum	227,24 €
Appel au Call Center	Supplément de 8,37 € pour les ordres passés par téléphone au Call Center et exécutés

Les transactions sur l'or (net de taxes)

- Achat et vente or
 - mini 1,50 % du montant 30,00 €
 - (plus taxe fiscale de 8,00 % à la vente)
- Mise sous sac plombé (pour les sacs de 25 pièces, frais de retour des pièces au coût réel) 8,00 €
- Document d'authentification 92,00 €
(plus coût réel réglé à l'intermédiaire)

Les opérations internationales

FRAIS SUR OPÉRATIONS CARTES A L'ÉTRANGER

- Retrait à un GAB hors E.E.E.* 2,50 % du montant du retrait ou en devises dans l'E.E.E.* + 3,00 €
- Paiement en euros dans l'E.E.E.* Gratuit
- Paiement hors E.E.E. 2,50 % du montant
- Paiement en devises dans l'E.E.E.* 2,50 % du montant
- Retrait au guichet 5,00 € + 2,50 % du montant

LE CHANGE BILLETS ET CHÈQUES DE VOYAGE

- Achat/vente des billets en devises Cours de change en vigueur le jour de la transaction
- Délivrance et reprise de chèques de voyage en devises : 1,50 % du montant de l'opération
 - mini 4,57 €

LES VIREMENTS ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT EUROPÉEN

Virement émis ou reçu en euros au sein de l'E.E.E.*, d'un montant inférieur ou égal à 50 000 € (coordonnées bancaires, IBAN et BIC obligatoires) dans les conditions du règlement CE n° 2560-2001.

- Frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'E.E.E.* 3,72 €
- Frais pas virement occasionnel non automatisable émis dans l'E.E.E.* 21,88 €
- Frais par virement occasionnel automatisable reçu dans l'E.E.E.* Gratuit
- Frais par virement occasionnel non automatisable reçu dans l'E.E.E.* 14,95 €

S'ajoutent le cas échéant, les frais de transmission ainsi que les commissions et frais éventuellement réclamés par le correspondant étranger.

LES AUTRES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

- Frais sur virement émis 1,196 ‰ du montant mini 21,88 € maxi 175,03 €
- Frais sur virement reçu 1,196 ‰ du montant mini 14,95 € maxi 77,50 €
- Frais d'émission d'un chèque tiré sur une banque étrangère 1,196 ‰ du montant mini 21,88 € maxi 175,03 € + frais forfaitaire de 12,50 €
- Frais de règlement d'un chèque émis en faveur d'un non résident 1,794 ‰ du montant mini 21,88 € maxi 95,18 €
- Frais d'encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger 1,196 ‰ du montant mini 18,06 € maxi 77,50 €

Si ces opérations sont exprimées en devises, elles font l'objet d'une commission de change de : 0,6 ‰ du montant mini 12,20 € maxi 73,94 €

* E.E.E. - Espace Economique Européen - dont les pays de destination d'émission sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Les opérations sur titres

SICAV ET FCP

Souscription d'actions de Sicav et de parts de FCP émises par le Groupe Banque Populaire

Les cours de souscription sont nets et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée.

Ces droits d'entrée figurent sur la notice d'information remise au souscripteur.

Souscription OPCVM hors groupe 38,00 €

ACHAT / VENTE ACTIONS / OBLIGATIONS / OPTIONS

- Bourse Française : 1,50 % du montant de l'achat ou de la vente avec un mini de 24,60 € par ordre + 61,00 € si titres nominatifs.
- Tarification sur opérations SRD 1% TTC mensuel du montant de l'opération au prorata du nombre de jours d'utilisation dans le mois.
- Commission de report 0,30 % du montant de l'ordre avec un mini de 8,00 € + commission fixe de 8,50 €

Siège Social :
141, rue Garibaldi
BP 3152 - 69211 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 95 55 55
Fax 04 78 71 03 99

GRUPE BANQUE POPULAIRE



BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS



Banque et populaire à la fois.

Ce dépliant vous présente les principales conditions tarifaires qui seront appliquées à la clientèle des particuliers à partir du 1^{er} juin 2007. Vous pouvez aussi obtenir des précisions complémentaires directement dans votre agence Banque Populaire auprès de votre chargé de clientèle.

A COMPTER DU
1^{er} JUIN 2007